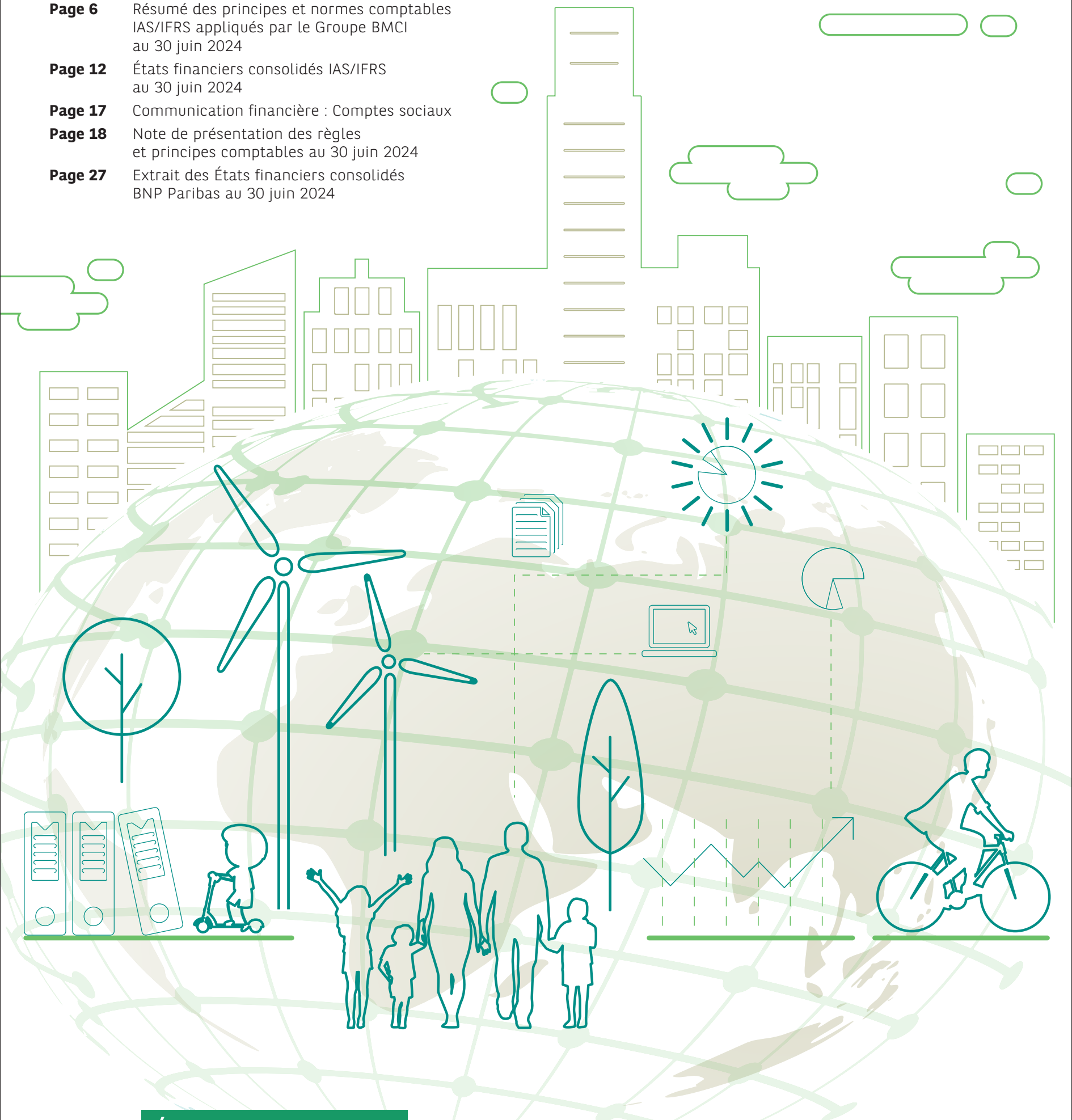


# COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Page 2** Communiqué : Résultats au 30 juin 2024
- Page 3** Communiqué : Faits marquants au 30 juin 2024
- Page 4** Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
- Page 6** Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 30 juin 2024
- Page 12** États financiers consolidés IAS/IFRS au 30 juin 2024
- Page 17** Communication financière : Comptes sociaux
- Page 18** Note de présentation des règles et principes comptables au 30 juin 2024
- Page 27** Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 30 juin 2024



ÉTATS AU 30 JUIN 2024



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change



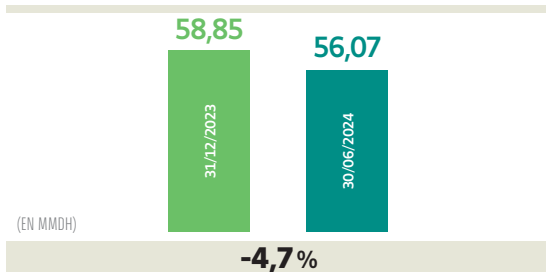
Le Groupe BMCI affiche, à fin Juin 2024, un Produit Net Bancaire Consolidé de **1,89 milliard de dirhams**, soit une hausse de **11,4 %** par rapport au 30 Juin 2023. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **1,15 milliard de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **60,7 %**. Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **361 millions de dirhams**, soit une hausse de **62,8 %** par rapport au 30 Juin 2023. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **360 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **212 millions de dirhams**.

	SOCIAL	CONSOLIDÉ
PRODUIT NET BANCAIRE	1,81 MILLIARD DE DIRHAMS	1,89 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	691 MILLIONS DE DIRHAMS	741 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET	262 MILLIONS DE DIRHAMS	212 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	62%	60,7%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE	48,12 MILLIARDS DE DIRHAMS	56,07 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ <sup>(1)</sup>	15,2%	13,5%
RATIO DE LIQUIDITÉ <sup>(2)</sup>	172%	130%

(1) Au 31 décembre 2023 - (2) Au 30 juin 2024

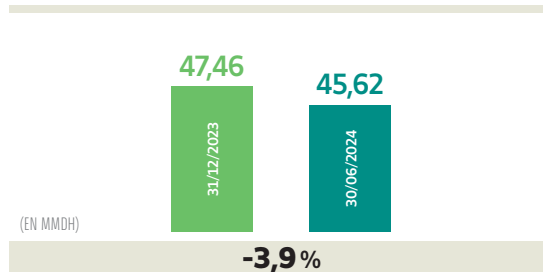
### CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 56,07 milliards de dirhams à fin Juin 2024 contre 58,85 milliards de dirhams au 31 décembre 2023, soit une baisse de 4,7 %.



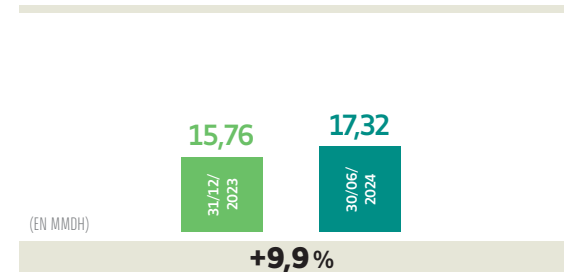
### DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 3,9 % pour atteindre 45,62 milliards de dirhams à fin Juin 2024 contre 47,46 milliards de dirhams au 31 décembre 2023. Les ressources non rémunérées représentent 76,4 % à fin Juin 2024.



### ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

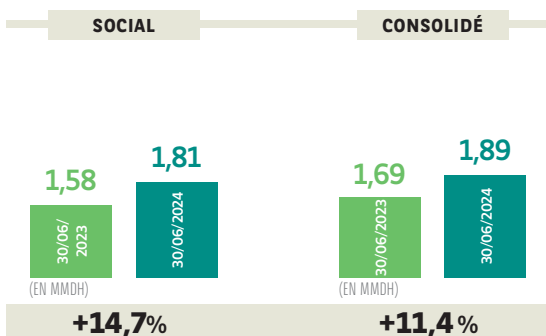
Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,32 milliards de dirhams à fin Juin 2024, soit une hausse de 9,9 % par rapport au 31 décembre 2023.



### PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 1,89 milliard de dirhams à fin Juin 2024 en hausse de 11,4 % par rapport à fin Juin 2023, essentiellement du fait de la hausse de la marge d'intérêt et du résultat des opérations de marché respectivement de 9,6 % et +21,4 %.

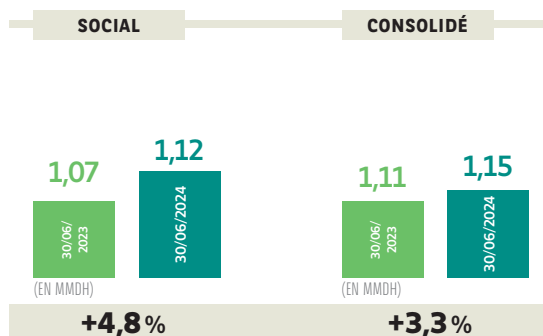
Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 1,81 milliard de dirhams, en hausse de 14,7 % par rapport à fin Juin 2023.



### FRAIS DE GESTION (EN MMDH)

À fin Juin 2024, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,15 milliard de dirhams.

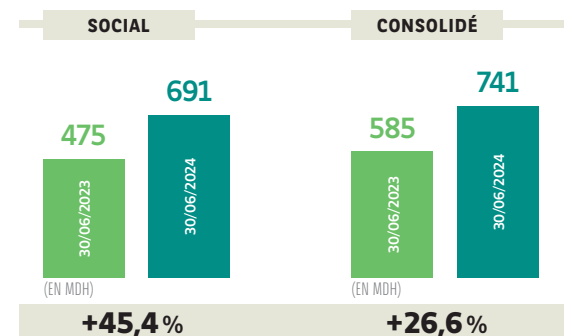
Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 60,74 % à fin Juin 2024.



### RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 741 millions de dirhams à fin Juin 2024, soit une hausse de 26,6 % par rapport à fin Juin 2023.

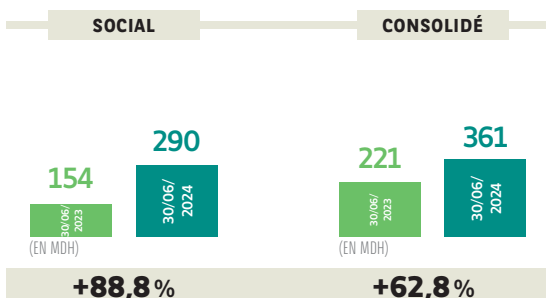
Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 45,4 % par rapport à fin Juin 2023.



### COÛT DU RISQUE (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une hausse de 62,8 % à fin Juin 2024 par rapport à fin Juin 2023, reflétant une politique prudente en matière de provisionnement.

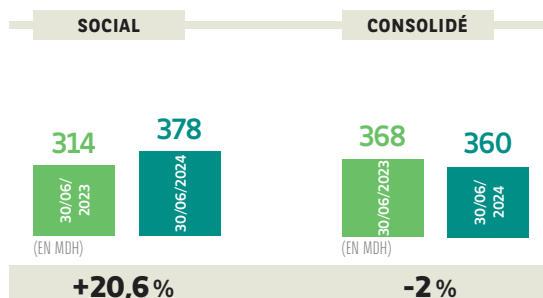
Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,18 %.



### RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 360 millions de dirhams à fin Juin 2024, soit une baisse de 2 % par rapport à fin Juin 2023.

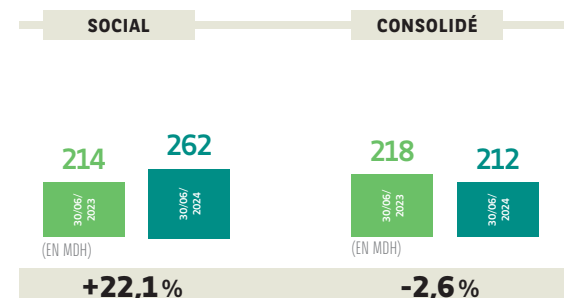
Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une hausse de 20,6 % par rapport fin Juin 2023.



### RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 212 millions de dirhams à fin Juin 2024, soit une baisse de 2,6 % par rapport à fin Juin 2023.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 262 millions de dirhams, soit une hausse de 22,1 % par rapport à fin Juin 2023.



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de juillet 2024 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.

Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**

## FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2024

### PRIX & DISTINCTIONS

#### BMCI Factoring : Prix du meilleur factor de la région Afrique et Moyen-Orient au FCI Business Awards 2024

Depuis sa création, BMCI Factoring s'impose comme acteur clef sur le marché local de l'affacturage et ce, grâce à une connaissance approfondie du tissu économique marocain et à des solutions innovantes. Son expertise lui permet d'accompagner des entreprises de toutes tailles dans l'optimisation de leur trésorerie et la gestion de leurs postes clients.

L'appartenance au Groupe BNP Paribas, leader mondial des services financiers, permet à BMCI Factoring de proposer à ses clients des solutions d'affacturage performantes et compétitives, adaptées aux exigences des marchés internationaux.

En plus de confirmer son rôle de leader dans le domaine de l'affacturage à l'export, cette distinction au FCI Business Awards 2024 vient récompenser la qualité de service, mais également l'engagement et le professionnalisme des équipes BMCI Factoring pour offrir les solutions les plus adaptées aux besoins de leurs clients.

### INNOVATION

#### Inauguration du Design Lab

L'innovation étant une priorité stratégique pour la BMCI, dans la même lignée que le Groupe BNP Paribas, la banque a inauguré en mars 2024 sa nouvelle structure : Le DesignLab, l'accélérateur d'innovation BMCI.

Espace inspirant et fonctionnel, le DesignLab offre des espaces collaboratifs destinés à la co-création et au développement de nouvelles solutions, il accompagnera les start-ups en partenariat avec les incubateurs, universités et cités de l'innovation. Le DesignLab a pour objectif de favoriser l'émergence et le succès de Startups, à travers des programmes d'accompagnement stratégique et opérationnel ainsi que d'acculturer les collaborateurs aux nouvelles méthodes de travail (Agilité, Design Thinking, etc.) et de booster l'accélération digitale entamée il y a quelques années par la BMCI.

### ENGAGEMENT

#### Lancement de la première édition du Greentech Roadshow de la BMCI

En 2023, la BMCI a organisé le Greentech Roadshow ; un challenge dédié aux start-ups opérant dans le bas carbone, l'économie bleue ou l'AgriTech. Il permet de mettre en relation les startups avec l'écosystème entrepreneurial de chaque région et des investisseurs potentiels.

Les Greentechs et AgriTechs retenues sont invitées à pitcher leurs projets. Pour cela, les équipes de la BMCI sont parties à leur rencontre dans deux villes du Royaume ; Essaouira et Fès, et organiseront prochainement des tournées à Tanger et Casablanca.

#### Lancement de la caravane de l'entrepreneuriat

En tant qu'acteur financier, la BMCI souhaite faciliter l'accès au financement des entrepreneurs et participer, de ce fait, à la dynamique enclenchée au niveau du Royaume. Une ambition et un engagement quotidiens portés par les équipes, en central et sur le terrain, pour soutenir le développement durable de nos régions, favoriser l'inclusion et accompagner les entreprises locales dans leurs projets d'investissement.

Organisée en coordination avec les Centres Régionaux d'Investissement (CRI), Tamwilcom et les antennes régionales de la CGEM, la caravane de l'entrepreneur a tenu ses deux premières conférences à Safi et à Beni Mellal en présence de M. Hicham Seffa, Président du Directoire BMCI, des experts de la banque ainsi que d'officiels et d'entrepreneurs de ces régions. Ces rencontres permettent d'apporter des éclairages sur l'accompagnement fourni par la BMCI (financement, expertise, ingénierie juridique et fiscale, investissement...) et de mettre en avant les synergies du Groupe BMCI en la matière.

#### La BMCI, acteur engagé pour l'art & la culture

Depuis 2008, la fondation BMCI s'est appliquée à évoluer dans le respect des engagements pris par la BMCI en tant que banque citoyenne. Elle mène une politique forte de responsabilité sociale et s'engage dans un Maroc qui se transforme et où la solidarité demeure une valeur fondamentale. Elle accompagne la vie de projets dans plusieurs domaines, parmi lesquels l'art et la culture, en s'engageant dans la sauvegarde du patrimoine culturel marocain et africain.

Ainsi, l'exposition « Vogue » a été organisée pour mettre à l'honneur l'art africain, en présence des clients et du management BMCI. Plus qu'une exposition, il s'agit d'un programme de mentorat et de recherche qui vise à inscrire différentes petites histoires dans la grande Histoire de l'art africain et dans la postérité. Dans une logique de démocratisation de l'art et de la culture au profit de tous, et notamment des plus jeunes, la galerie a accueilli des élèves de différents établissements scolaires casablancais afin de leur faire découvrir l'exposition et échanger avec les artistes.

Dans le même sens, après Ben Youssef, Abbas Saladi ou encore Nass El Ghiwane, la Fondation BMCI a célébré le patrimoine architectural de la ville de Rabat en apportant son soutien au livre « Rabat : la ville nouvelle » d'Abderrahmane Chorfi.

La fondation BMCI a également soutenu la seconde édition du Festival du Film Mobile MMFC regroupant des artistes Marocains proposant des courts-métrages de 3 minutes tournés avec leurs téléphones mobiles.

#### La Fondation BMCI perpétue son soutien à l'insertion des jeunes en difficulté

Fidèle à son engagement envers les jeunes en difficulté, la fondation BMCI a sponsorisé le concert de l'orchestre Mazaya des jeunes. Ces jeunes en difficulté, âgés de 6 à 18 ans, ont pu trouver refuge dans la musique grâce au Programme Mazaya.

Sponsorisé par la Fondation BMCI, Mazaya est l'initiative de la Fondation Ténor, partenaire historique de la Fondation BMCI à travers son soutien pour l'Orchestre Philharmonique du Maroc. Lancé en janvier 2012, Mazaya œuvre pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en situation de grande précarité, à travers la musique. Encadrés par des professionnels, ces jeunes reçoivent une formation musicale et instrumentale complète. Ils suivent quotidiennement 4h de musique et 3h de matières scolaires, dispensées avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale. Un beau programme et la chance d'un avenir meilleur pour des jeunes passionnés de musique.

### STRATÉGIE

#### Émission par la BMCI d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global maximum de 1.500.000.000 de dirhams

La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a clôturé le 24 septembre 2024 avec succès le placement relatif à l'émission d'obligations subordonnées d'un montant global maximum de 1 500 000 000 de dirhams pour le rachat des anciennes lignes obligataires subordonnées émises en 2018 et 2019. La souscription à cette opération s'est déroulée du 12 au 18 septembre 2024.

Conformément au prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 5 septembre 2024 sous la référence VI/EM/026/2024, cette émission obligataire subordonnée se décompose en 4 tranches :

- **Une Tranche A**, d'une maturité de 10 ans, à taux fixe, remboursable in fine, non cotée à la Bourse de Casablanca ;
- **Une Tranche B**, d'une maturité de 10 ans, à taux révisable annuellement, remboursable in fine, non cotée à la Bourse de Casablanca ;
- **Une Tranche C**, d'une maturité de 10 ans, à taux fixe, amortissement linéaire constant, non cotée à la Bourse de Casablanca (amortissement annuel linéaire constant, avec 5 ans de différé soit un amortissement de 20% annuellement à partir de la 6ème année) ;
- **Une Tranche D**, d'une maturité de 10 ans, à taux révisable annuellement, amortissement linéaire constant, non cotée à la Bourse de Casablanca (amortissement annuel linéaire constant, avec 5 ans de différé soit un amortissement de 20% annuellement à partir de la 6ème année).

Les investisseurs institutionnels ont exprimé un intérêt certain pour cette émission clôturée avec succès le 24 septembre 2024. Ils témoignent ainsi de leur confiance dans la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie avec un résultat global des souscriptions comme suit :

Code ISIN	TRANCHE A		TRANCHE B		TRANCHE C		TRANCHE D	
	Montant souscrit	Montant alloué	Montant souscrit	Montant alloué	Montant souscrit	Montant alloué	Montant souscrit	Montant alloué
MA0000093783	3 864	3 864	6 136	6 136	-	-	-	-
MA0000094153	748	748	-	-	-	-	-	-
MA0000094161	2 733	2 733	1 519	1 519	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7 345</b>	<b>7 345</b>	<b>7 655</b>	<b>7 655</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 28 juin 2024 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets BDO et FIDAROC GRANT THORNTON, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice clos au 31 décembre 2023.

En outre, constatant l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la Banque, l'Assemblée Générale a décidé de renouveler pour une durée de trois exercices, soit 2024, 2025 et 2026, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, hormis M. Michel PEBEREAU, suite à l'atteinte de la limite d'âge.

En matière de constitution, l'Assemblée Générale a ratifié les nominations ainsi que les cooptations suivantes :

- La nomination de M. Seyf ISMAIL, en tant que nouveau représentant permanent de « BNP Paribas IRB Participations », en remplacement de M. Abdelmajid FASSI-FIHRI ;
- La cooptation de M. Abdelmajid FASSI-FIHRI, en qualité de membre de Conseil de Surveillance et ce, pour une durée de trois exercices, soit 2024, 2025 et 2026.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses Comités Spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

En conséquence des divers changements intervenus tels que cités ci-avant, le Conseil de Surveillance est dorénavant composé de 12 membres.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président - Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-fév-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Janie LETROT	Membre indépendant - Présidente du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant - Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCHAR	Membre - Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Philippe DUMEL	Membre	26-juin-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-juin-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, représentée par Mme Meryem CHAMI depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026



### TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE

## NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 juin 2024.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

## DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

#### Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

#### Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

## CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

#### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

#### Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

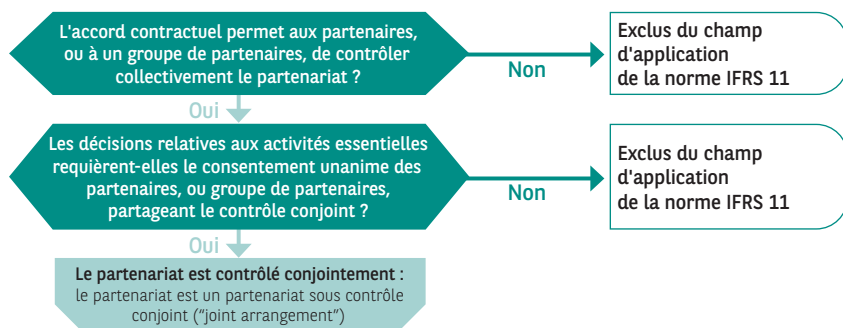
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 30 juin 2024 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Établissement de paiement	IG	69,81%	69,81%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	73,93%	73,93%

## 1- INSTRUMENTS FINANCIERS

### Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

#### Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
  - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
  - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

#### Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), décliné en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

#### Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
- Comptabilisation :
  - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
  - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
  - Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.
  - Trois modèles de Gestion possibles :
    - **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
    - **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
    - **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »
- Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :
  - Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
  - La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
  - Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
  - Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
  - Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

#### Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

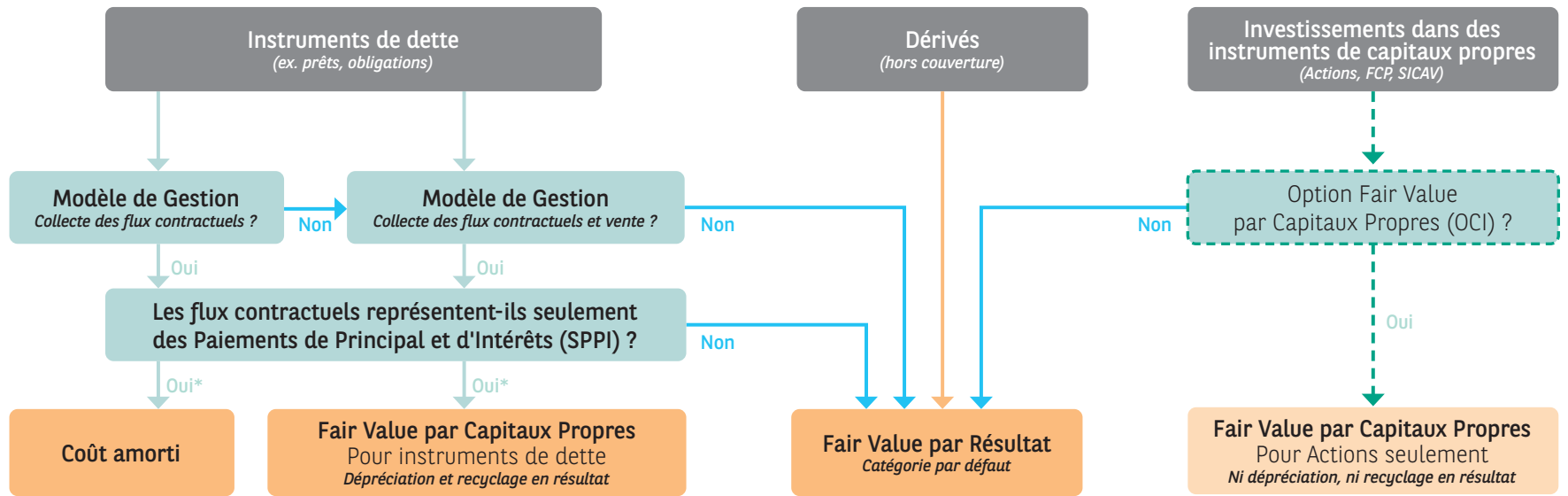
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



\* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

### Classement et évaluation des passifs financiers

#### Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).  
Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

#### Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

#### Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.  
Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

#### Actifs financiers dépréciés ou en défaut

##### Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

##### Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

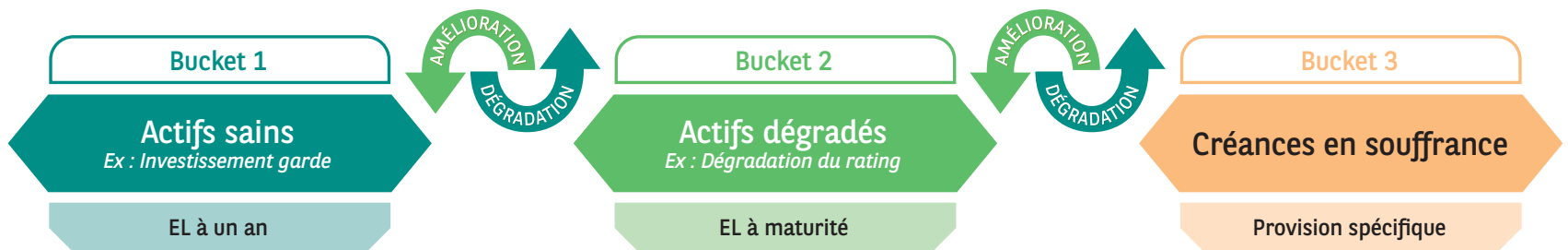
##### Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

#### Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

#### Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

#### Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

#### Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

### Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

### Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

### Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

### Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

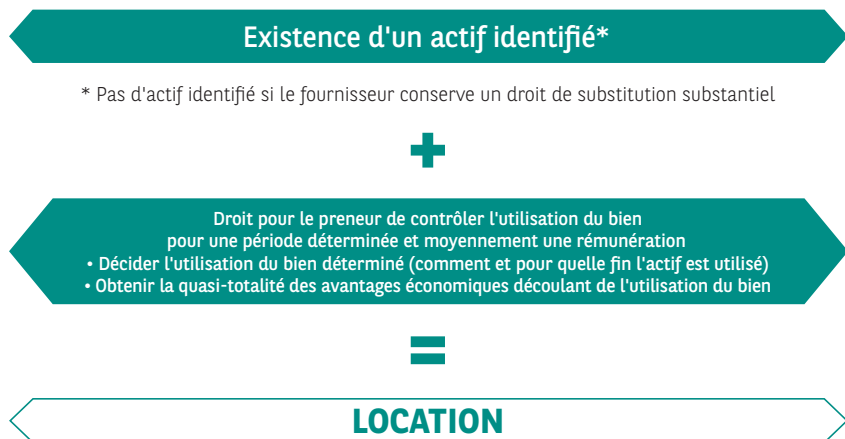
Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplcation par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir le flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplcation par modèle.

## 2- CONTRATS DE LOCATION

### Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :



Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

### Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1<sup>er</sup> Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

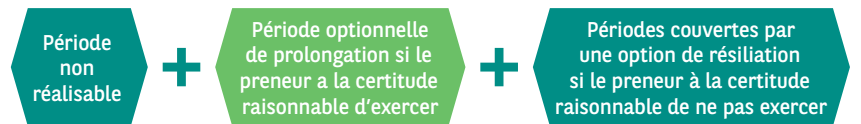
- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

### Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

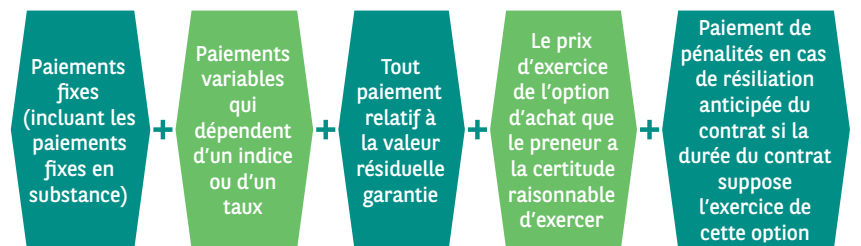
### Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



### Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Taux d'actualisation inchangé

## 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
  - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

### Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%





### 3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

### 4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

### 5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

### 6- AVANTAGES AU PERSONNEL

#### Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

#### Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

#### Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

#### Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
  - Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
- L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influent sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
  - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

#### Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

### 7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

### Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
- L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

### Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

### 8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

**ÉTAPE-1** | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

**ÉTAPE-2** | L'identification des obligations de performance

**ÉTAPE-3** | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

**ÉTAPE-4** | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

**ÉTAPE-5** | La comptabilisation des revenus

### 9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.



## 10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

### 11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 30 juin 2024, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

### 12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

### 13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

### 14- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

### INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

### GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

### Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

### Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'observation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

### 1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

#### Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

**Contrôles de 1<sup>er</sup> niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

**Contrôles de 2<sup>ème</sup> niveau** : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

**Contrôles de 3<sup>ème</sup> niveau** : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

#### Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

### 2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

#### Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1<sup>er</sup> niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2<sup>ème</sup> niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3<sup>ème</sup> niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.



## La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

## Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEAR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

## Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

## Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

## Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

## 3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité

- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

## 4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiaire, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

## APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

## ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

### Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

### Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

### Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.

L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



## BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	950 367	1 362 880
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 510 408	1 796 340
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 186 617	1 459 550
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	323 791	336 790
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 822 972	1 489 698
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 822 972	1 489 698
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	6 810 166	6 980 794
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 331 622	1 162 315
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	56 073 359	58 853 849
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	7 120	165 059
Actifs d'impôt différé	291 694	301 326
Comptes de régularisation et autres actifs	1 406 414	1 259 012
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4 737	14 987
Immeubles de placement	23 200	24 070
Immobilisations corporelles	1 100 628	1 142 062
Immobilisations incorporelles	576 023	561 158
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>73 996 431</b>	<b>75 201 270</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts et produits assimilés	1 886 132	1 674 018
Intérêts et charges assimilés	600 436	500 979
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>1 285 697</b>	<b>1 173 039</b>
Commissions perçues	292 581	272 209
Commissions servies	25 650	34 387
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>266 930</b>	<b>237 822</b>
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	352 498	289 889
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	330 505	252 724
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	21 993	37 165
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	568	1 022
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	568	1 022
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	42 382	52 145
Charges des autres activités	60 973	59 256
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 887 102</b>	<b>1 694 661</b>
Charges générales d'exploitation	1 018 809	979 553
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	127 428	129 979
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>740 865</b>	<b>585 130</b>
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>360 656</b>	<b>221 485</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>380 209</b>	<b>363 645</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-6 398	4 078
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-13 490	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>360 321</b>	<b>367 723</b>
Impôts sur les bénéfices	147 918	149 643
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>212 403</b>	<b>218 080</b>
Résultat hors groupe	1 496	720
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>210 907</b>	<b>217 359</b>
Résultat par action (en dirham)	16	16
Résultat dilué par action (en dirham)		

## RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>212 403</b>	<b>171 026</b>
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	6 373	5 536
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-2 708	-2 048
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-1 569	1 243
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	725	-400
<b>TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 821</b>	<b>4 331</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>215 224</b>	<b>175 357</b>
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	213 728	175 555
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 496	-199

## BILAN PASSIF IFRS

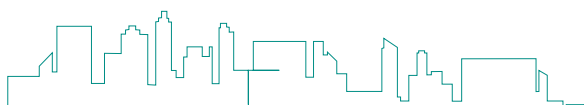
	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	658	1 674
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	658	1 674
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 252 649	6 303 229
Dettes envers la clientèle	45 621 112	47 464 482
Titres de créance émis	7 288 759	6 876 580
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	16 669	9 799
Passifs d'impôt différé	166 765	186 741
Comptes de régularisation et autres passifs	4 389 250	4 094 553
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	759 237	744 140
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 307 515	2 302 362
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	433 171	501 262
➤ Part du groupe	406 808	474 700
➤ Part des minoritaires	26 363	26 562
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	6 361	3 540
Résultat net de l'exercice	212 403	171 026
➤ Part du groupe	210 907	171 224
➤ Part des minoritaires	1 496	-199
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>73 996 431</b>	<b>75 201 270</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 193 816</b>	<b>7 217 709</b>
➤ Part du groupe	7 165 958	7 191 346
➤ Part des intérêts minoritaires	27 858	26 364

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	30/06/2024	30/06/2023
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>360 321</b>	<b>367 723</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	127 428	129 979
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	360 656	220 289
+/- Dotations nettes aux provisions	15 097	-24 194
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-6 398	4 078
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	14 153	27 891
<b>TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS</b>	<b>510 936</b>	<b>358 043</b>
<b>DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS</b>		
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-2 188 858	2 846 526
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	576 074	-2 619 645
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-460 850	2 451 410
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	287 826	97 737
- Impôts versés	-135 864	-15 435
<b>DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>-1 921 671</b>	<b>2 760 593</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>-1 050 415</b>	<b>3 486 359</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	16 648	-2 353
+/- Flux liés aux immeubles de placement	870	868
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-100 860	-41 834
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-83 342</b>	<b>-43 319</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 030	-239 027
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	5 153	788 627
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-233 877</b>	<b>549 600</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE</b>		
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>-1 367 634</b>	<b>3 992 640</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>290 214</b>	<b>-2 649 737</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 362 880	776 704
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 072 666	-3 426 441
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>-1 077 420</b>	<b>1 342 903</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	950 367	2 362 157
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-2 027 787	-1 019 254
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-1 367 634</b>	<b>3 992 640</b>

## IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
Impôts courants	7 120	165 059
Impôts différés	291 694	301 326
<b>ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>298 814</b>	<b>466 385</b>
Impôts courants	16 669	9 799
Impôts différés	166 765	186 741
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>183 434</b>	<b>196 541</b>
Charge d'impôts courants	159 586	478 915
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-11 668	-37 156
<b>CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>147 918</b>	<b>441 760</b>
<b>LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Résultat net	212 403	171 026
Charges d'impôt sur les bénéfices	147 918	441 760
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>41,1%</b>	<b>72,1%</b>
<b>ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Taux d'impôt en vigueur	38,5%	37,8%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,8%	0,8%
Déficit reportable		
Autres éléments	1,8%	33,6%
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>41,1%</b>	<b>72,1%</b>


**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2022</b>	1 327 928	5 213 953	-	713 641	-791	7 254 731	23 569	7 278 300
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-239 027	-	-239 027	125	-238 902
Autres	-	-	-	5 010	-	5 010	2 869	7 878
Résultat au 31 décembre 2023	-	-	-	171 224	-	171 224	-199	171 026
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	4 331	4 331	-	4 331
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-4 923	-	-4 923	-	-4 923
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	-4 923	4 331	-592	-	-592
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2023</b>	1 327 928	5 213 953	-	645 925	3 540	7 191 346	26 364	7 217 709
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2023 corrigés	1 327 928	5 213 953	-	645 925	3 540	7 191 346	26 364	7 217 709
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-239 030	-	-239 030	-	-239 030
Autres	-	-	-	-407	-	-407	-	-407
Résultat au 30 juin 2024	-	-	-	210 907	-	210 907	1 496	212 403
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	2 821	2 821	-	2 821
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	321	-	321	-	321
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	321	2 821	3 141	-	3 141
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2024</b>	1 327 928	5 213 953	-	617 716	6 361	7 165 958	27 858	7 193 816

**INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES**

En milliers de DH

	30/06/2024	31/12/2023
<b>TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	1 822 972	1 489 698
Effets publics et valeurs assimilés	1 822 972	1 489 698
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
▶ Titres cotés	-	-
▶ Titres non cotés	-	-
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>	1 822 972	1 489 698

**INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES**

En milliers de DH

	30/06/2024			31/12/2023		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 804 794	13 526	-	1 467 202	5 305	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Créances rattachées	18 178	-	-	22 496	-	-
<b>VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>	1 822 972	13 526	2 286	1 489 698	5 305	2 286
Total gains et pertes latents	-	13 526	2 286	-	5 305	2 286
Impôts différés	-	5 410	914	-	2 122	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	8 116	1 371	-	3 183	1 371
<b>GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES</b>	-	8 116	1 371	-	3 183	1 371

**IMMEUBLES DE PLACEMENT**

En milliers de DH

	31/12/2023	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2024
Valeur brute	46 076	-	-	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	22 006	-	-	-	-	870	22 876
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	24 070	-	-	-	-	-870	23 200

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

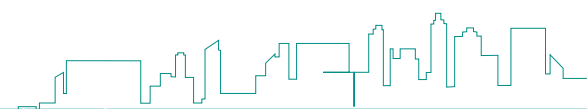
En milliers de DH

	30/06/2024			31/12/2023		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 218 364	429 256	789 108	1 210 864	377 379	833 485
Equip. Mobilier, installation	780 696	615 792	164 904	766 260	599 800	166 460
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	720 289	573 673	146 616	703 792	561 675	142 117
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	2 719 349	1 618 721	1 100 628	2 680 916	1 538 854	1 142 062
Logiciels informatiques acquis	1 112 873	641 092	471 781	1 050 574	591 920	458 654
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisation incorporelles	104 242	-	104 242	102 504	-	102 504
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 217 115	641 092	576 023	1 153 078	591 920	561 158

**ÉCARTS D'ACQUISITIONS**

En milliers de DH

	31/12/2023	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2024
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	87 720	-	-	-	87 720



## PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS</b>	<b>2 331 622</b>	<b>1 162 315</b>
Comptes et prêts	1 536 253	278 188
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	794 681	880 666
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>2 330 933</b>	<b>1 158 853</b>
Créances rattachées	3 443	5 405
Provisions	2 755	1 944
Valeur nette	2 331 622	1 162 315
<b>OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE</b>	<b>4 955 604</b>	<b>5 214 239</b>
Comptes à vue	518 953	1 085 721
Comptes et avances à terme	4 427 058	4 119 686
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	9 593	8 832

## DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS</b>	<b>6 252 649</b>	<b>6 303 229</b>
Comptes et emprunts	4 646 701	5 341 462
Valeurs données en pension	1 587 077	950 988
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>6 233 778</b>	<b>6 292 450</b>
Dettes rattachées	18 870	10 779
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>6 252 649</b>	<b>6 303 229</b>
<b>OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE</b>	<b>4 979 340</b>	<b>5 231 534</b>
Comptes ordinaires créditeurs	497 120	48 577
Comptes et avances à terme	4 474 478	5 174 918
Dettes rattachées	7 742	8 039

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH					
	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 30/06/2024
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	292 077	3 884				295 961
Provision pour engagements sociaux	113 817	3 669			1 569	119 055
Provision pour litige et garanties de passif	86 827		19 207			67 620
Provision pour risques fiscaux						
Provision pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	251 419	79 027	53 660		-185	276 601
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>744 140</b>	<b>86 580</b>	<b>72 867</b>		<b>1 384</b>	<b>759 237</b>

## MARGE D'INTÉRÊT

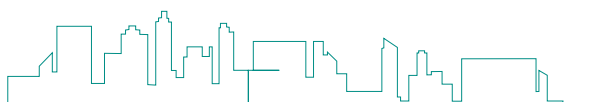
	30/06/2024			30/06/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>	<b>1 670 602</b>	<b>268 892</b>	<b>1 401 710</b>	<b>1 518 345</b>	<b>252 034</b>	<b>1 266 311</b>
Comptes et prêts / emprunts	1 425 756	162 881	1 262 874	1 280 647	133 630	1 147 018
Opérations de pensions	1 973	1 718	256	2 122	3 425	-1 303
Opérations de location-financement	242 873	104 293	138 580	235 576	114 979	120 596
<b>OPÉRATIONS INTERBANCAIRES</b>	<b>60 518</b>	<b>106 143</b>	<b>-45 625</b>	<b>24 330</b>	<b>88 937</b>	<b>-64 607</b>
Comptes et prêts / emprunts	60 518	71 895	-11 378	24 330	81 623	-57 293
Opérations de pensions		34 247	-34 247		7 314	-7 314
<b>EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE</b>		<b>225 401</b>	<b>-225 401</b>		<b>160 008</b>	<b>-160 008</b>
<b>TITRES DE DETTES</b>	<b>155 012</b>		<b>155 012</b>	<b>131 343</b>		<b>131 343</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>1 886 132</b>	<b>600 436</b>	<b>1 285 697</b>	<b>1 674 018</b>	<b>500 979</b>	<b>1 173 039</b>

## COMMISSIONS NETTES

	30/06/2024			30/06/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS</b>	<b>52 324</b>	<b>16 680</b>	<b>35 644</b>	<b>49 693</b>	<b>21 777</b>	<b>27 915</b>
☑ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
☑ Avec la clientèle	42 323	16 680	25 643	40 864	21 633	19 230
☑ Sur titres	10 001	-	10 001	8 748	144	8 604
☑ De change	-	-	-	81	-	81
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
<b>PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS</b>	<b>240 257</b>	<b>8 970</b>	<b>231 286</b>	<b>222 517</b>	<b>12 610</b>	<b>209 907</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM	5 542	-	5 542	11 153	1 392	9 761
Produits nets sur moyen de paiement	105 054	-	105 054	91 343	-	91 343
Assurance	48 388	-	48 388	43 691	-	43 691
Autres	81 273	8 970	72 302	76 329	11 218	65 111
<b>PRODUITS NETS DE COMMISSIONS</b>	<b>292 581</b>	<b>25 650</b>	<b>266 930</b>	<b>272 209</b>	<b>34 387</b>	<b>237 822</b>

## INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 30/06/2024

	En milliers de DH				
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Autres	Total
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>65 642 643</b>	<b>5 268 511</b>	<b>2 891 728</b>	<b>193 548</b>	<b>73 996 431</b>
Dont					
<b>ÉLÉMENTS D'ACTIF</b>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 497 347			13 061	2 510 408
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 784 052			38 921	1 822 972
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 275 460	8 481	450	47 231	2 331 622
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	48 119 011	5 086 325	2 860 270	7 754	56 073 359
Immobilisations corporelles	1 025 688	107	5 886	68 947	1 100 628
<b>ÉLÉMENTS DU PASSIF</b>					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	5 280 992	5	971 627	25	6 252 649
Dettes envers la clientèle	44 479 901	19 235	1 121 976		45 621 112
Provisions techniques des contrats d'assurance					
Dettes subordonnées	2 307 515				2 307 515
Capitaux propres	7 253 078	125 191	32 908	-217 361	7 193 816



## RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<b>RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 30/06/2024</b>						
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>	1 822 972	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	1 822 972	-	-	-	-	-
<b>ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI</b>	54 877 827	9 325 670	8 551 339	363 569	613 004	6 563 116
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 334 376	-	-	2 755	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	45 733 284	9 325 670	8 551 339	360 815	613 004	6 563 116
Titres de dettes	6 810 166	-	-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	56 700 799	9 325 670	8 551 339	363 569	613 004	6 563 116
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	14 192 636	3 147 443	687 075	45 312	61 155	189 494
<b>TOTAL</b>	70 893 435	12 473 113	9 238 415	408 881	674 159	6 752 610
<b>RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2023</b>						
<b>ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES</b>	1 489 766	-	-	68	-	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	1 489 766	-	-	68	-	-
<b>ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI</b>	58 171 363	7 964 885	8 259 937	322 189	654 176	6 422 861
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 164 259	-	-	1 944	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	50 025 977	7 964 885	8 259 937	319 913	654 176	6 422 861
Titres de dettes	6 981 127	-	-	333	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	59 661 129	7 964 885	8 259 937	322 257	654 176	6 422 861
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	12 554 732	3 200 406	647 036	30 507	71 924	189 636
<b>TOTAL</b>	72 215 860	11 165 292	8 906 973	352 765	726 100	6 612 497

## COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	30/06/2024	30/06/2023
<b>DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)</b>	-4 176	123 368
<b>BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR</b>	-56 116	36 266
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	68	-7
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-41 380	35 728
Engagements par signature	-14 805	546
<b>BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE</b>	51 941	87 101
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	41 172	73 133
Engagements par signature	10 769	13 968
<b>DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)</b>	-124 323	-262 975
<b>BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS</b>	-124 323	-262 975
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-124 464	-256 338
Engagements par signature	141	-6 637
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	2 113	-31 466
<b>DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS</b>	-126 386	-171 074
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-239 718	-62 224
Récupérations sur prêts et créances	5 448	11 812
→ comptabilisés au coût amorti	5 448	11 812
→ comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
<b>COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT</b>	-360 656	-221 485

## RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2024

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Autres	Éliminations	Total
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	1 226 674	42 353	41 194	-720	-23 804	1 285 697
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	233 438	-128	11 050	32 128	-9 558	266 930
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	1 858 073	50 910	49 474	36 532	-107 887	1 887 102
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	995 609	22 759	6 284	9 701	-15 543	1 018 809
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	385 841	16 842	47 298	24 833	-94 605	380 209
<b>RÉSULTAT NET</b>	250 865	1 179	27 791	17 398	-84 830	212 403
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	250 889	-439	27 791	17 495	-84 830	210 907

## ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2024		31/12/2023	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Valeur reçus en pension	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE</b>	2 142 963	-	1 418 196	-
→ Titres cotés	-	-	-	-
→ Titres non cotés	2 142 963	-	1 418 196	-
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE</b>	-	323 791	-	336 790
→ Titres cotés	-	-	-	-
→ Titres non cotés	-	323 791	-	336 790
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	43 654	-	41 354	-
<b>CRÉANCES RATTACHÉES</b>	-	-	-	-
<b>JUSTE VALEUR AU BILAN</b>	2 186 617	323 791	1 459 550	336 790

## PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs données en pension	-	-
Instruments dérivés	658	1 674
<b>JUSTE VALEUR AU BILAN</b>	658	1 674

## RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2024

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
<b>ACTIF</b>		
<b>PRÊTS, AVANCES ET TITRES</b>	31 202	5 001 013
Comptes ordinaires	31 202	39 001
Prêts	-	4 962 012
Titres	-	-
Opération de location financement	-	-
<b>ACTIF DIVERS</b>	-	51 554
<b>TOTAL</b>	31 202	5 052 567
<b>PASSIF</b>		
<b>DÉPÔTS</b>	-1 095 766	39 001
Comptes ordinaires	-	39 001
Autres emprunts	-1 095 766	-
<b>DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>		
<b>PASSIF DIVERS</b>	-3 363	5 013 566
<b>TOTAL</b>	-1 099 129	5 052 567
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>		
Engagements donnés	-	1 568 845
Engagements reçus	-	1 568 845

## ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2024

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
<b>INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS</b>	-	99 527
<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES</b>	20 521	99 395
<b>COMMISSIONS (PRODUITS)</b>	-	9 687
<b>COMMISSIONS (CHARGES)</b>	-	128
<b>PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES</b>	-	-
<b>PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES</b>	1 270	14 728
<b>LOYERS REÇUS</b>	2 174	5 091

## DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	30/06/2024	31/12/2023
<b>AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>	7 288 759	6 876 580
Titres de créances négociables	7 288 759	6 876 580
Emprunts obligataires	-	-
<b>DETTES SUBORDONNÉES</b>	2 307 515	2 302 362
Emprunt subordonné	-	-
→ À durée déterminée	2 307 515	2 302 362
→ À durée indéterminée	-	-
<b>TITRES SUBORDONNÉS</b>		
→ À durée déterminée	-	-
→ À durée indéterminée	-	-
<b>TOTAL</b>	9 596 274	9 178 942

## DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

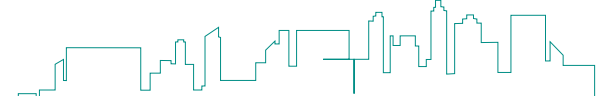
En milliers de DH

	30/06/2024		31/12/2023		Valeur nette comptable
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	
États	6 810 166	-	6 810 166	-	6 810 166
Autres administrations publiques	-	-	-	-	-
Établissements de crédit	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
<b>TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI</b>	6 810 166	-	6 810 166	-333	6 980 794

## PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	Arval Maroc	-18 790	1 432 408	200 290	-6 398
<b>VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE</b>	-	-18 790	1 432 408	200 290	-6 398



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT		En milliers de DH	
	31/12/2023	Augmentations / Diminutions	Autres
<b>IMMOBILIER</b>			
Valeur brute (bail commercial)	544 143	-36 379	
Amortissements et dépréciations (-)	217 544	822	
<b>TOTAL IMMOBILIER</b>	<b>326 599</b>	<b>-37 202</b>	<b>289 398</b>
<b>MOBILIER</b>			
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-	
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-	
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-	
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	6 977	-585	
<b>TOTAL MOBILIER</b>	<b>3 349</b>	<b>585</b>	<b>3 933</b>
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>329 948</b>	<b>-36 617</b>	<b>293 331</b>
Impôt différé actif (IDA)	130 238		-6 813
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>460 186</b>	<b>-36 617</b>	<b>-6 813</b>

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION		En milliers de DH	
	31/12/2023	Intérêts courus	Paiements
<b>PASSIF DE LOCATION</b>			
Dettes de location - (Bail Commercial)	341 678	4 468	-36 557
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	-	-4 055
Dettes de location - (Automobiles LLD)	3 324	7	-303
<b>TOTAL DROITS D'UTILISATION</b>	<b>345 002</b>	<b>4 475</b>	<b>-36 859</b>
Impôt différé Passif (IDP)	124 555		-7 223
Capitaux propres	-9 371		
Résultat			232
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>460 186</b>	<b>4 475</b>	<b>-36 859</b>

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION		En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023	
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600	
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286	
Résultat Part Groupe (KDH)	210 907	171 224	
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (DH)</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI		En milliers de DH	
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>	-322 189	-654 176	-6 422 861
<b>DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS</b>	-41 380	41 172	-140 255
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-58 614	-45 730	-5 858
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	19 335	17 119	2 042
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	-2 101	69 783	-136 439
<b>TRANSFERT DE ECL 12 MOIS (BUCKET 1) VERS ECL MATURITÉ (BUCKET 2)</b>	<b>13 771</b>	<b>-155 890</b>	<b>-</b>
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-15 879	129 635	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	2 964	75 830	-238 905
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-19	-4 245	24 994
Utilisations de dépréciations			239 718
Autres dotations/reprises sans changement de strate	-2 937	24 453	-162 245
<b>AU 30 JUIN 2024</b>	<b>-363 569</b>	<b>-613 004</b>	<b>-6 563 116</b>

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023	
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>10 147 491</b>	<b>9 402 706</b>	
➤ D'ordre des Établissements de crédit	2 916 746	2 878 842	
➤ D'ordre de la clientèle	7 230 745	6 523 864	
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions			
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>5 697 332</b>	<b>5 275 236</b>	
➤ Des Établissements de crédit	3 926 541	3 387 494	
➤ De l'état et d'autres organismes de garantie	1 770 791	1 887 742	
➤ D'autres organismes de garantie			

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS		En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023	
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS</b>	<b>7 192 587</b>	<b>6 352 982</b>	
➤ Aux Établissements de crédit	47 633	20 914	
➤ À la clientèle	7 126 424	6 332 068	
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle	18 530	-	
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
➤ Des Établissements de crédit			
➤ De la clientèle			

### PASSIFS ÉVENTUELS

- La BMCI a reçu de la part de l'Office des Changes, courant le mois de mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêté des comptes.
- La BMCI a reçu de la part de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), en janvier 2024, un ordre de mission de vérification comptable au titre des exercices 2020 à 2024. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêté des comptes.



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,  
Hay Ryad 10100 - Rabat  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

## GROUPE BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2024

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant **7.193.816 KMAD**, dont un bénéfice net consolidé de **212.403 KMAD**.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels jointe à la présente attestation, qui expose les contrôles en cours dont fait objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 23 septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory

**Abderrahim GRINE**  
Associé

Fidaroc Grant Thornton

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé



# COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





## 1 1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

## 1 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.

La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

## 1 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

### Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :  
Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
  - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
  - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
    - 20% pour les créances pré-douteuses,
    - 50 % pour les créances douteuses,
    - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

## 1 4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 1 5 PORTEFEUILLE DE TITRES

### 1 5 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 1 5 2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

### 1 5 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

### 1 5 4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

### 1 5 5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

### 1 5 6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 1 6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 1 7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

## 1 8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

## 1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 1 10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

## 1 11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 1 12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

## 1 13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



<b>BILAN ACTIF</b>	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX</b>	950 340	1 362 860
<b>CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	7 204 362	6 227 777
À vue	771 397	1 504 541
À terme	6 432 965	4 723 235
<b>CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>	45 839 616	47 154 666
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 380 717	18 744 946
Crédits et financements participatifs à l'équipement	9 414 836	9 305 128
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 210 019	16 283 662
Autres crédits et financements participatifs	1 834 043	2 820 931
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE</b>	2 275 772	2 437 252
<b>TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT</b>	4 058 025	3 806 784
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 951 384	2 897 509
Autres titres de créance	105 166	907 799
Certificats de Sukuks	-	-
Titres de propriété	1 475	1 475
<b>AUTRES ACTIFS</b>	1 394 022	1 194 627
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	7 281 339	7 936 616
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 811 534	6 982 428
Autres titres de créance	469 805	954 188
Certificats de Sukuks	-	-
<b>TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS</b>	450 288	450 973
Participation dans les entreprises liées	224 092	224 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	226 196	226 596
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>CRÉANCES SUBORDONNÉES</b>	-	-
<b>DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS</b>	-	-
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION</b>	698 619	697 133
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA</b>	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	629 300	612 353
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	863 760	889 476
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>71 645 443</b>	<b>72 770 516</b>

<b>HORS BILAN</b>	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	18 568 849	17 325 707
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 894 974	6 211 492
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 450 928	4 612 748
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 204 416	6 501 467
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	18 530	-
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	5 570 433	5 145 024
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 799 642	3 257 282
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 770 791	1 887 742
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

<b>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024</b>	En milliers de DH	
	30/06/2024	30/06/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	2 465 550	2 258 283
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	115 464	84 771
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 315 078	1 211 880
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	155 012	131 343
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	89 417	63 493
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	198 611	209 094
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	255 240	237 172
Autres produits bancaires	336 728	320 530
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	-651 977	-676 657
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-65 971	-55 059
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-162 969	-137 539
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-180 659	-155 793
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-166 834	-189 400
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	-75 545	-138 865
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	1 813 573	1 581 625
Produits d'exploitation non bancaire	2 165	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-33 504
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	-1 124 583	-1 073 045
Charges de personnel	-483 074	-461 067
Impôts et taxes	-17 822	-19 181
Charges externes	-479 688	-472 222
Autres charges générales d'exploitation	-43 082	-31 209
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-100 917	-89 366
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES</b>	-674 856	-537 586
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-483 416	-332 823
Pertes sur créances irrécouvrables	-112 142	-150 326
Autres dotations aux provisions	-79 299	-54 437
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	387 157	404 631
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	297 834	338 574
Récupérations sur créances amorties	5 755	11 953
Autres reprises de provisions	83 568	54 104
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	403 455	342 121
Produits non courants	8 604	2 679
Charges non courantes	-34 045	-31 207
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	378 015	313 592
Impôts sur les résultats	-116 273	-99 252
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	261 742	214 340
<b>TOTAL PRODUITS</b>	2 863 476	2 665 592
<b>TOTAL CHARGES</b>	-2 601 734	-2 451 251
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	261 742	214 340

<b>BILAN PASSIF</b>	En milliers de DH	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX</b>	-	-
<b>DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	5 296 308	4 180 396
À vue	2 206 558	1 832 466
À terme	3 089 750	2 347 930
<b>DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE</b>	44 501 729	46 439 436
Comptes à vue créditeurs	32 218 370	33 422 509
Comptes d'épargne	5 902 985	5 946 316
Dépôts à terme	4 582 071	5 582 094
Autres comptes créditeurs	1 798 303	1 488 516
<b>DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS</b>	-	-
<b>TITRES DE CRÉANCE ÉMIS</b>	7 865 344	8 744 007
Titres de créance négociables émis	7 865 344	8 744 007
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
<b>AUTRES PASSIFS</b>	3 470 949	2 919 861
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	696 181	699 752
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	-	-
<b>SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE</b>	-	-
<b>DETTES SUBORDONNÉES</b>	2 307 515	2 302 362
<b>DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS</b>	-	-
<b>ÉCARTS DE RÉÉVALUATION</b>	-	-
<b>RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL</b>	5 184 453	5 184 453
<b>CAPITAL</b>	1 327 929	1 327 929
<b>ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)</b>	-	-
<b>REPORT À NOUVEAU (+/-)</b>	733 294	778 399
<b>RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)</b>	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b>	261 742	193 922
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>71 645 443</b>	<b>72 770 516</b>

<b>ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2024 AU 30/06/2024</b>	En milliers de DH	
<b>LIBELLE</b>	30/06/2024	30/06/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	1 576 973	1 421 345
(-) Intérêts et charges assimilés	409 599	348 392
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>1 167 374</b>	<b>1 072 954</b>
(+) Produits sur financements participatifs	8 581	6 648
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>8 581</b>	<b>6 648</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	198 611	209 094
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	166 834	189 400
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION</b>	<b>31 777</b>	<b>19 694</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA</b>	-	-
(+) Commissions perçues	255 240	237 253
(-) Commissions servies	24 315	31 095
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>230 925</b>	<b>206 157</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	78 483	6 495
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	2 859	-7 462
(+) Résultat des opérations de change	236 303	212 901
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	14 159	39 722
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>331 804</b>	<b>251 655</b>
<b>+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA</b>	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	94 341	70 843
(-) Diverses autres charges bancaires	51 230	46 326
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT</b>	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 813 573</b>	<b>1 581 625</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	1 540	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	310	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	33 504
(-) Charges générales d'exploitation	1 124 583	1 073 045
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>690 840</b>	<b>475 077</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-291 969	-132 623
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	4 584	-333
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>403 455</b>	<b>342 121</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-25 441</b>	<b>-28 529</b>
(-) Impôts sur les résultats	-116 273	-99 252
<b>(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>261 742</b>	<b>214 340</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	100 917	89 366
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	737	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	21 012
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-10 072	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-310	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	33 504
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-1 855	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>351 159</b>	<b>358 222</b>
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>112 132</b>	<b>119 194</b>



**CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

Créances	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2024 Brut 1	30/06/2024 Prov. 2	31/12/2023 Net 3	31/12/2023 Net 4	30/06/2024 Net 5	31/12/2023 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>						

**DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

ACTIF	30/06/2024	31/12/2023
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS</b>	2 433	3 016
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	359	36 198
<b>DÉBITEURS DIVERS</b>	303 882	336 107
Sommes dues par l'État	299 451	328 985
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 197	2 332
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	2 235	4 790
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	86 763	85 651
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	1 000 584	733 655
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	3 244	3 663
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 971	12 031
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	327 242	136 054
Autres comptes de régularisation	661 127	581 907
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	1 394 022	1 194 627

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	30/06/2024	31/12/2023
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	18 550 318	17 325 707
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE</b>	6 894 974	6 211 492
Crédits documentaires import	2 716 623	2 369 617
Acceptations ou engagements de payer	1 442 189	1 199 701
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	5 593	7 408
Autres engagements de financement donnés	2 730 568	2 634 765
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	4 450 928	4 612 748
Crédits documentaires export confirmés	-	6 614
Acceptations ou engagements de payer	-	334
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	4 450 928	4 605 799
Engagements en souffrance	-	-
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE</b>	7 204 416	6 501 467
Garanties de crédits données	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	5 666 029	4 915 521
Autres cautions et garanties données	1 538 387	1 585 947
Engagements en souffrance	-	-
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	5 570 433	5 145 024
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement recus	-	-
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	3 799 642	3 257 282
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	3 799 642	3 257 282
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS</b>	1 770 791	1 887 742
Garanties de crédits	1 770 791	1 887 742
Autres garanties reçues	-	-

**COMMISSIONS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

Commissions	Montant
<b>COMMISSIONS PERÇUES</b>	255 240
Sur opérations de change	-
Sur opérations sur titres	2 001
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	13 542
Sur moyens de paiement	105 054
Sur activités de conseil et d'assistance	10 901
Sur ventes de produits d'assurances	20 085
Commissions de fonctionnement de compte	19 789
Commissions sur prestations de service sur crédit	13 495
Sur autres prestations de service	70 372
<b>COMMISSIONS VERSÉES</b>	24 315
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	15 345
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	8 970

**DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

PASSIF	30/06/2024	31/12/2023
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>	746	4 224
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	150	36 516
<b>CRÉDITEURS DIVERS</b>	1 244 899	1 047 957
Sommes dues à l'État	256 633	324 682
Sommes dues aux organismes de prévoyance	4 403	4 258
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	240 852	1 625
Fournisseurs de biens et services	22 142	16 715
Divers autres créditeurs	721 034	700 642
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	2 225 153	1 831 164
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	10 084	4 144
Comptes d'écart sur devises et titres	337	549
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	137	56
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 710 028	1 508 284
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	504 566	318 131
<b>TOTAL</b>	3 470 949	2 919 861

**PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	19 168
Participations dans les entreprises liées	70 249
Titres de l'activité de portefeuille	-
Emplois assimilés	-
<b>TOTAL</b>	89 417

**ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	18 530,23
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	Montant
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	-

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

Bilan	Montant
<b>ACTIF</b>	4 854 595
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	25 692
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	541 787
Créances sur la clientèle	3 405 820
Titres de transaction et de placement et investissement	157 618
Autres actifs	668 846
Titres de participation et emplois assimilés	54 831
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
<b>PASSIF</b>	4 854 595
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 920 490
Dépôts de la clientèle	2 060 945
Titres de créance émis	-
Autres passifs	873 160
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
<b>HORS BILAN</b>	7 095 825
Engagements donnés	7 082 633
Engagements recus	13 192

**OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS** En milliers de DH

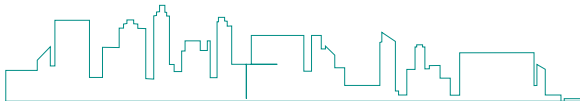
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
<b>OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME</b>	10 894 176	13 763 152	-	-
Devises à recevoir	2 763 560	3 059 118	-	-
Dirhams à livrer	2 303 651	2 032 486	-	-
Devises à livrer	3 150 056	4 858 927	-	-
Dirhams à recevoir	2 676 909	3 812 621	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
<b>ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS</b>	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	10 894 176	13 763 152	-	-

**ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT

**ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT


**AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	261 183
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	336 728
AUTRES CHARGES BANCAIRES	75 545
<b>Commentaires</b>	
Dont gains sur titres de transaction	78 483
Dont plus-values de cession sur BDT	-
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	14 159
Dont produits sur opérations de change	236 303
Dont Divers autres Produits bancaires	4 924
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	2 859
Dont pertes sur titres de transaction	-
Dont moins-values de cession sur titres	-
Dont charges sur moyens de paiement	15 345
Dont autres charges sur prestations de service	8 970
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	-
Dont pertes sur opérations de change	-
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	42 753
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	-
Diverses charges bancaires	8 477
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>2 165</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>-</b>
<b>Commentaires</b>	
<b>PRODUITS</b>	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	-
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	1 855
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	310
➤ Dont produits accessoires	-
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	-
<b>CHARGES</b>	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	-
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations	-
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>MONTANT</b>
<b>DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES</b>	<b>674 856</b>
<b>Commentaires</b>	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	482 217
Dont pertes sur créances irrécouvrables	112 142
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	737
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	1 199
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	78 562
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>387 157</b>
<b>Commentaires</b>	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	297 834
Dont récupérations sur créances amorties	5 755
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	422
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	83 146
Dont reprise de provisions réglementées	-
Dont reprise des autres provisions	-
<b>PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>8 604</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>34 045</b>

**RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
<b>PRODUITS</b>	<b>331 804</b>
Gains sur les titres de transaction	78 483
Plus-value de cession sur titres de placement	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	2 859
Gains sur les produits dérivés	14 159
Gains sur les opérations de change	236 303
<b>CHARGES</b>	<b>-</b>
Pertes sur les titres de transaction	-
Moins-value de cession sur titres de placement	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	-
Pertes sur opérations de change	-
<b>RÉSULTAT</b>	<b>331 804</b>

**DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2024	Total au 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	670 373	529 282	12 643 597	18 092 508	31 935 760	33 119 832
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	5 898 884	5 898 884	5 946 421
DÉPÔTS À TERME	-	377 298	1 748 258	2 414 340	4 539 896	5 528 160
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS ( Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	1522	274 387	1 406 871	397 954	2 080 734	1 791 029
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	1 713	12 822	31 919	46 454	53 994
<b>TOTAL</b>	<b>671 895</b>	<b>1 182 680</b>	<b>15 811 548</b>	<b>26 835 605</b>	<b>44 501 729</b>	<b>46 439 436</b>

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

**CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>483 074</b>
<b>Commentaires</b>	
Dont salaires et appointements	271 065
Dont primes et gratifications	69 949
Dont charges d'assurances sociales	73 835
Dont charges de retraite	7 663
Dont charges de formation	11 042
Dont autres charges de personnel	49 520
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>17 822</b>
<b>Commentaires</b>	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-
Patente	9 502
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	105
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	8 214
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>479 688</b>
<b>Commentaires</b>	
Dont loyers de crédit-bail et de location	99 189
Dont frais d'entretien et de réparation	207 337
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	41 745
Prime d'assurance	2 207
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	8 963
Dont transports et déplacements	17 083
Mission et réception	4 772
Dont publicité et publication	18 808
Frais postaux et télécommunications	43 034
Frais de recherche et de documentation	109
Frais de conseils et d'assemblée	347
Dons et cotisations	1 625
Fournitures de bureau et imprimés	2 826
Dont autres charges externes	31 643
<b>AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>43 082</b>
<b>Commentaires</b>	
Dont pénalités et dédits	-
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	43 082
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>100 917</b>
<b>Commentaires</b>	

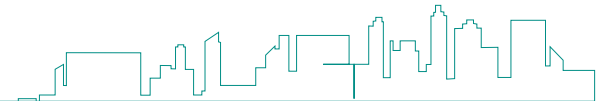
**CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2024
<b>ÉCARTS DE RÉÉVALUATION</b>				
<b>RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL</b>	<b>5 184 453</b>			<b>5 184 453</b>
Réserve légale	132 793			132 793
Autres réserves	2 266 714			2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
<b>CAPITAL</b>	<b>1 327 929</b>			<b>1 327 929</b>
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé	-			-
Certificats d'investissement	-			-
Fonds de dotations	-			-
<b>ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ</b>				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	778 399	-45 105		733 294
<b>RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)</b>				
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b>	<b>193 922</b>			<b>261 742</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 484 702</b>	<b>-45 105</b>	<b>-</b>	<b>7 507 417</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2024 AU 30/06/2024** En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 30/06/2024	Total au 31/12/2023
			Financiers	Non financiers		
<b>TITRES CÔTÉS</b>						
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>TITRES NON CÔTÉS</b>	<b>556 614</b>	<b>10 655 246</b>	<b>28</b>	<b>1 446</b>	<b>11 213 335</b>	<b>11 529 994</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	10 655 246	-	-	10 655 246	9 726 468
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	556 614	-	-	-	556 614	1 802 051
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	28	1 446	1 475	1 475
<b>TOTAL</b>	<b>556 614</b>	<b>10 655 246</b>	<b>28</b>	<b>1 446</b>	<b>11 213 335</b>	<b>11 529 994</b>

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



**CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2024	Total au 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE</b>	774 100	828	12 070 677	252 455	13 098 060	13 230 961
Comptes à vue débiteurs	274 100	828	3 324 414	195 001	3 794 343	3 235 606
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 098 728,00	-	2 098 728	2 253 104
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	0	107 083
Autres crédits de trésorerie	500 000	-	6 647 535	57 454	7 204 989	7 635 168
Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION</b>	-	-	-	5 183 114	5 183 114	5 413 925
Crédits à la consommation	-	-	-	5 179 068	5 179 068	5 409 597
Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	4 045	4 045	4 327
Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT</b>	1 761 111	-	7 449 250	173 343	9 383 704	9 263 708
Crédits à l'équipement	1 761 111	-	7 449 250	170 956	9 381 317	9 260 900
Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	2 387	2 387	2 808
Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
<b>CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS</b>	-	-	2 136 939	14 031 461	16 168 400	16 244 924
Crédits immobiliers	-	-	2 136 939	13 407 326	15 544 265	15 728 565
Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	624 135	624 135	516 359
Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	-	468 243	513	72	468 828	1 547 995
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	847 583	-	1 428 189	-	2 275 772	2 437 252
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	-	358	109 927	62 053	172 338	180 605
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	-	-	575 626	789 545	1 365 172	1 272 549
Créances pré-douteuses	-	-	1 758	180 671	182 428	148 070
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	-	413 777	366 672	780 450	695 985
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances compromises	-	-	160 092	242 202	402 294	428 495
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 382 794</b>	<b>469 429</b>	<b>23 771 122</b>	<b>20 492 043</b>	<b>48 115 388</b>	<b>49 591 917</b>

**CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2024	Total au 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS</b>	372 836	15 824	11 556	-	61 586	461 802	971 410
<b>VALEURS REÇUES EN PENSION</b>	-	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-	-
<b>PRÊTS DE TRÉSORERIE</b>	-	1 400 000	1 269 947	-	1 375	2 671 322	1 685 064
Au jour le jour	-	-	479 947	-	-	479 947	1 005 064
À terme	-	1 400 000	790 000	-	1 375	2 191 375	680 000
<b>PRÊTS FINANCIERS</b>	-	240 000	3 988 846	-	-	4 228 846	4 029 076
<b>CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF</b>	-	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CRÉANCES</b>	-	202 222	-	-	-	202 222	287 386
<b>INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR</b>	-	5 367	7 639	-	-	13 006	14 174
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	-	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>372 836</b>	<b>1 863 413</b>	<b>5 277 988</b>	<b>-</b>	<b>62 961</b>	<b>7 577 197</b>	<b>6 987 111</b>

**DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

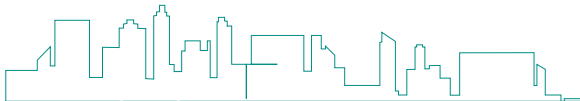
	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2024	Total au 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS</b>	1 500 066	5 203	80 773	-	617 501	703 477	701 342
<b>VALEURS DONNÉES EN PENSION</b>	-	-	87 011	-	-	1 587 077	950 988
Au jour le jour	-	-	87 011	-	-	87 011	150 074
À terme	1 500 066	-	-	-	-	1 500 066	800 914
<b>EMPRUNTS DE TRÉSORERIE</b>	816 000	-	-	-	1 580 712	2 376 712	1 521 592
Au jour le jour	-	-	-	-	817 483	817 483	0
À terme	816 000	-	-	-	743 229	1 559 229	1 521 592
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	-	6 649	-	-	6 649	6 649
<b>DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	-	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES DETTES</b>	-	603 980	-	-	-	603 980	993 261
<b>INTÉRÊTS COURUS À PAYER</b>	15 355	-	472	-	2 586	18 413	6 564
<b>TOTAL</b>	<b>2 331 421</b>	<b>609 183</b>	<b>174 905</b>	<b>-</b>	<b>2 180 799</b>	<b>5 296 308</b>	<b>4 180 396</b>

**VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES</b>						
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	2 142 963	2 142 963	2 070 700	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 142 963	2 142 963	2 070 700	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	1 894 607	1 893 583	1 870 375	11 653	1 024	1 024
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 791 266	1 790 242	1 767 000	11 463	1 024	1 024
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	101 865	101 865	101 900	190	0	0
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475	-	0	0
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	7 178 084	7 176 789	6 972 300	-	1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 723 335	6 722 041	6 517 300	-	1 294	1 294
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	454 749	454 749	455 000	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 215 653</b>	<b>11 213 335</b>	<b>10 913 375</b>	<b>11 653</b>	<b>2 318</b>	<b>2 318</b>

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



**TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant (1)	entreprises liées	autres apparentés	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		4000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	21/11/2024	100	3,26		15000			
Certificats de dépôt	10/07/2023	11/07/2024	100	3,60		113200			
Certificats de dépôt	11/08/2023	10/07/2025	100	3,60		15100			
Certificats de dépôt	30/01/2024	31/01/2025	100	3,20		238200			
Certificats de dépôt	09/02/2024	12/02/2025	100	3,40		124900			
Certificats de dépôt	15/03/2024	17/03/2025	100	3,40		13600			
Certificats de dépôt	20/05/2024	21/05/2025	100	3,20		204200			
Certificats de dépôt	13/06/2024	17/06/2025	100	3,20		112800			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		45000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		107000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		200000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		20000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		260000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	21/11/2024	100	3,26		42000			
Certificats de dépôt	11/11/2022	13/11/2024	100	3,20		16000			
Certificats de dépôt	09/11/2023	11/11/2024	100	3,45		19800			
Certificats de dépôt	31/07/2023	01/08/2024	100	3,50		112600			
Certificats de dépôt	30/11/2023	02/12/2024	100	3,30		154200			
Certificats de dépôt	17/01/2024	16/12/2025	100	3,60		198700			
Certificats de dépôt	20/05/2024	21/05/2025	100	3,30		38400			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		120000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		27500			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		16000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		100000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		172000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		200000			
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70		48300			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		20000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	21/11/2024	100	3,26		20000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		10000			
Certificats de dépôt	03/11/2022	02/10/2024	100	3,20		18000			
Certificats de dépôt	04/08/2023	20/09/2024	100	3,80		40000			
Certificats de dépôt	08/03/2024	06/02/2026	100	3,60		119900			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		45000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		93000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		80000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	21/11/2024	100	3,26		38000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		25000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		30000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		25000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		30000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		30000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		12000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		35000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		15000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		15000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	21/11/2024	100	3,26		15000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		15000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	26/09/2024	100	2,90		84500			
Certificats de dépôt	10/10/2023	11/10/2024	100	3,40		152400			
Certificats de dépôt	12/01/2024	11/12/2025	100	3,60		27700			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		15000			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 97 744 KDH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant (1)	entreprises liées	autres apparentés	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		150000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		50000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		340000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		50000			
Certificats de dépôt	31/08/2023	02/09/2024	100	3,45		118900			
Certificats de dépôt	16/11/2023	15/10/2025	100	3,60		68200			
Certificats de dépôt	06/03/2024	05/02/2026	100	3,45		182000			
Certificats de dépôt	15/03/2024	13/02/2026	100	3,60		172900			
Certificats de dépôt	18/03/2024	19/03/2025	100	3,20		90700			
Certificats de dépôt	31/05/2024	03/06/2025	100	3,40		20000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		6500			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		30000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		20000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		25000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		75000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		30000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		3000			
Certificats de dépôt	02/11/2022	01/10/2024	100	2,90		37600			
Certificats de dépôt	20/09/2023	23/09/2024	100	3,55		42500			
Certificats de dépôt	04/03/2024	05/03/2025	100	3,20		115000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		45000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		63000			
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70		51700			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		100000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		50000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		20000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		5000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		15000			
Certificats de dépôt	20/10/2022	23/10/2024	100	3,20		20000			
Certificats de dépôt	09/12/2022	08/11/2024	100	3,10		189000			
Certificats de dépôt	31/10/2023	01/11/2024	100	3,35		21500			
Certificats de dépôt	18/09/2023	19/08/2024	100	3,70		15000			
Certificats de dépôt	28/12/2023	30/12/2024	100	3,25		346100			
Certificats de dépôt	04/03/2024	05/03/2025	100	3,35		20000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		40000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		60000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		60000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		100000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		180000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		40000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		80000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		80000			
Certificats de dépôt	21/04/2023	20/03/2025	100	4,00		18500			
Certificats de dépôt	24/04/2024	25/04/2025	100	3,50		38000			
Certificats de dépôt	03/04/2024	04/04/2025	100	3,20		21000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		60000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		25000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		25000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		63000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		35000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		25000			
Certificats de dépôt	27/06/2024	19/12/2024	100	3,32		25000			

**TOTAL** 7 767 600

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	— Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice —				
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice	
<b>PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES</b>						<b>224 092</b>				
BMCI-LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	30/06/2024	231 343	3 957		
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	54 831	30/06/2024	8 551	2 496	30 797	
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	10 508	30/06/2024	11 258	325		
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	30/06/2024	17 347	-386	7 000	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	30/06/2024	17 765	25 161	28 600	
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500					
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500					
DELTA RECouvreMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	0	30/06/2024	-39	-10		
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	30/06/2024	25 765	-18 790	3 852	
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	30/06/2024	15 773	1 351		
DIGIFI	Transfert de fonds	105 524	69,8%			22/09/2023	87 870	-17 141		
DIGI SERVICE	Services Digitaux	71 500	73,9%			30/06/2023	29 461	-3 366		
<b>AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS</b>						<b>226 196</b>				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022		39 345		-
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2022	538 978	-8 552	209	
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	31/12/2022		227 051	8 770	
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2022	12 166	-125		
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2023	43 397	23 584	7 851	



**VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	50 121 636		
Autres valeurs et sûretés réelles	73 967 715		
<b>TOTAL</b>	<b>124 089 350</b>		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800	BDT donnés en garantie CDG	583 800
<b>TOTAL</b>	<b>583 800</b>		<b>583 800</b>

**PROVISIONS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2024
<b>PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :</b>	<b>5 606 710</b>	<b>482 955</b>	<b>301 115</b>	<b>4</b>	<b>5 788 553</b>
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 339 370	482 217	297 834	4	5 523 758
Titres de placement & investissement	5 177	-	2 859	-	2 318
Titres de participation et emplois assimilés	238 599	737	422	-	238 914
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	12 993	-	-	-	12 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572	-	-	-	10 572
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>699 751</b>	<b>79 760</b>	<b>83 146</b>	<b>-184</b>	<b>696 181</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	215 353	1 199	-	-	216 551
provisions pour risques de change	24	-	-	-	24
provisions pour pertes sur marchés à terme	1 404	-	1 017	610	997
provisions pour risques généraux et charges	482 971	78 562	82 129	-794	478 609
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 306 461</b>	<b>562 715</b>	<b>384 261</b>	<b>-180</b>	<b>6 484 735</b>

- La BMCI a reçu de la part de l'Office des Changes, courant mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêté des comptes.
- La BMCI a reçu de la part de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), en janvier 2024, un ordre de mission de vérification comptable au titre des exercices 2020 à 2024. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêté des comptes.

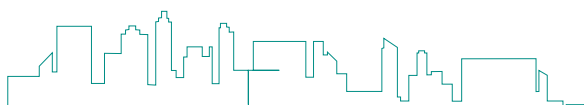
**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 227 326</b>	<b>63 068</b>	<b>-</b>	<b>1 290 394</b>	<b>614 973</b>	<b>46 121</b>	<b>-</b>	<b>661 094</b>	<b>629 300</b>
Droit au bail	239 166	-	-	239 166	2 667	-	-	2 667	236 498
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	988 160	63 068	-	1 051 229	612 305	46 121	-	658 427	392 802
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 569 801</b>	<b>23 198</b>	<b>3 039</b>	<b>2 596 039</b>	<b>1 734 917</b>	<b>54 774</b>	<b>-</b>	<b>1 789 691</b>	<b>806 348</b>
Immeubles d'exploitation	1 102 345	346	-	1 102 691	596 370	19 380	-	615 750	486 940
↳ Terrain d'exploitation	22 099	-	-	22 099	-	-	-	-	22 099
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 059 397	346	-	1 059 743	581 089	19 179	-	600 268	459 475
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849	-	-	20 849	15 281	201	-	15 482	5 367
Mobilier et matériel d'exploitation	754 773	14 377	-	769 150	589 734	22 774	-	612 508	156 641
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	185 935	2 541	-	188 476	164 018	2 915	-	166 932	21 543
↳ Matériel de bureau d'exploitation	53 178	16	-	53 194	51 156	611	-	51 767	1 427
↳ Matériel informatique	515 453	11 820	-	527 272	374 504	19 234	-	393 737	133 535
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	208	-	-	208	56	15	-	72	136
↳ Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	662 242	8 475	3 039	673 756	523 173	11 647	-	534 820	138 935
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	-	-	50 442	25 639	972	-	26 612	23 831
↳ Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Immeubles hors exploitation	46 075	-	-	46 075	22 006	870	-	22 876	23 200
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 367	-	-	4 367	3 633	102	-	3 736	631
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>54 591</b>	<b>2 821</b>	<b>-</b>	<b>57 412</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57 412</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 851 718</b>	<b>89 088</b>	<b>3 039</b>	<b>3 943 845</b>	<b>2 349 889</b>	<b>100 895</b>	<b>0</b>	<b>2 450 785</b>	<b>1 493 060</b>

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.




**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

	30/06/2024	31/12/2023
I. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 386 669	4 600 311
2. (+) Récupérations sur créances amorties	5 755	20 001
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 855	5 144
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-983 746	-2 131 998
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-12 455
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 023 666	-1 940 966
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-116 273	-209 551
<b>I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>270 593</b>	<b>330 487</b>
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-976 585	-639 219
9. (+) Créances sur la clientèle	1 476 530	-2 129 094
10. (+) Titres de transaction et de placement	404 037	-702 361
11. (+) Autres actifs	-199 394	-185 549
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1 487	121 113
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 115 912	-1 901 103
17. (+) Dépôts de la clientèle	-1 937 707	3 371 424
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	-878 663	1 593 198
20. (+) Autres passifs	551 088	314 718
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>-446 270</b>	<b>-156 874</b>
<b>III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>-175 677</b>	<b>173 613</b>
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 855	70 000
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-89 088	-231 791
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	89 417	63 370
<b>IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 184</b>	<b>-98 420</b>
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	750 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-239 027
<b>V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-239 027</b>	<b>510 973</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)</b>	<b>-412 520</b>	<b>586 165</b>
<b>VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 362 860</b>	<b>776 695</b>
<b>VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>950 340</b>	<b>1 362 860</b>

**ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2024	31/12/2023
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	58 272	78 385
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	449	479
À vue	449	479
À terme	-	-
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	631 152	524 214
Créances sur Mourabaha	631 152	524 214
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT		
Dont Certificats de Sukuk		
BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
AUTRES ACTIFS	8 485	4 530
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>698 358</b>	<b>607 608</b>

**PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2024	31/12/2023
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	210 850	180 190
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	210 850	180 190
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	20 789	16 736
Comptes à vue créditeurs	18 545	14 627
Autres comptes créditeurs	2 244	2 109
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
AUTRES PASSIFS	244 759	192 703
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75	64
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS		
DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
REPORTS	12 916	6 487
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 969	6 429
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>698 358</b>	<b>607 608</b>

**DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**
**I. DATATION**

Date de clôture <sup>(1)</sup>	30 juin 2024
Date d'établissement des États de synthèse <sup>(2)</sup>	Septembre 2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

**II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ÈRE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

DATES	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	NÉANT
	NÉANT

**TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

En milliers de DH

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Titres dont l'Établissement est dépositaire	119 862 651	120 632 548	74 679 349	70 708 489
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'Établissement est dépositaire	13 782 417	9 893 991	7 551 127	6 587 639
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 30/06/2024**

En milliers de DH

	30/06/2024	30/06/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>8 894</b>	<b>6 998</b>
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	8 788	6 648
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks		278
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	106	72
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>29</b>	<b>28</b>
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	29	28
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>8 865</b>	<b>6 970</b>
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 399</b>	<b>1 968</b>
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	11	26
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>6 455</b>	<b>4 976</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>6 454</b>	<b>4 976</b>
Impôts théorique	2 485	1 841
<b>RÉSULTAT APRES IMPÔTS</b>	<b>3 969</b>	<b>3 135</b>



**TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 30/06/2024**

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut AU 30/06/2024	Encours des créances Mourabaha
							AU 30/06/2024
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
➤ Mourabaha							
➤ Mourabaha pour donneur d'ordre	137 843	39 152	8 788	0	333	167 874	629 469
<b>TOTAL</b>	<b>137 843</b>	<b>39 152</b>	<b>8 788</b>	<b>0</b>	<b>333</b>	<b>167 874</b>	<b>629 469</b>

**DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 30/06/2024**

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 30/06/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ Salam						
➤ Autre financements participatifs						

NEANT

**TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 30/06/2024**

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Montant brut au 30/06/2024	Provisions			Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 30/06/2024
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis			
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE											
➤ Biens mobiliers		102 119									
➤ Biens immobiliers		740									
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
➤ Biens immobiliers		101 379									
<b>TOTAL</b>		<b>102 119</b>		<b>102 119</b>							

**DETTE SUBORDONNÉES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt			Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
	Montant	Cours	Taux				Montant 30/06/2024	Montant 31/12/2023	Montant 30/06/2024	Montant 31/12/2023
MAD	1 000 000	100	3,90%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200	100	3,67%	10	Subordination classique	425 200				
MAD	750 000	100	5,68%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000				
<b>TOTAL</b>	<b>2 250 000</b>					<b>2 250 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2024 AU 30/06/2024**

NATURE	En milliers de DH						
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession	
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 600	2 686	3 914	4 224	310	0	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 600</b>	<b>2 686</b>	<b>3 914</b>	<b>4 224</b>	<b>310</b>	<b>0</b>	



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,  
Hay Riad 10100 - Rabat  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc

**BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA**  
**SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX**  
**PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2024**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection des Etats des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **9.814.932 KMAD**, dont un bénéfice net de **261.742 KMAD**, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie** arrêtés au 30 juin 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous vous renvoyons à l'état B35 sur les passifs éventuels, joint à la présente attestation, qui expose les contrôles en cours dont fait objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 23 septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

**BDO Audit, Tax & Advisory**  
BDO S.A.  
Audit, Tax & Advisory  
RCS: 15086 / 15086  
Hay Riad - Rabat - Maroc  
Téléphone : +33 537 33 11  
Téléfax : +33 537 33 11  
www.bdo.ma

**Abderrahim GRINE**  
Associé

**Fidaroc Grant Thornton**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
Membre Réseau International  
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca  
Tél : 05 22 54 78 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé



Les comptes semestriels consolidés condensés du Groupe ont été examinés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 23 juillet 2024.

Les États financiers consolidés condensés sont présentés au titre des deux premiers semestres 2024 et 2023. Conformément à l'annexe I du Règlement délégué (UE) n° 2019/980, amendé par le Règlement délégué (UE) n° 2020/1273, il est précisé que le premier semestre 2022 est consultable dans l'amendement du 27 juillet 2023, enregistrée sous le numéro D 23-0087-A02, du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mars 2023 sous le numéro D 23-0087.

BILAN AU 30 JUIN 2024	En millions d'Euros	
	30/06/2024	31/12/2023
<b>ACTIF</b>		
Caisse, banques centrales	184 461	288 259
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	308 256	211 634
➤ Prêts et opérations de pension	275 205	227 175
➤ Instruments financiers dérivés	278 668	292 079
Instruments financiers dérivés de couverture	26 562	21 692
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➤ Titres de dette	57 141	50 274
➤ Instruments de capitaux propres	1 660	2 275
Actifs financiers au coût amorti		
➤ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	48 361	24 335
➤ Prêts et créances sur la clientèle	872 147	859 200
➤ Titres de dette	137 899	121 161
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(4 683)	(2 661)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	267 395	257 098
Actifs d'impôts courants et différés	6 253	6 556
Comptes de régularisation et actifs divers	174 871	170 758
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7 219	6 751
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	47 875	45 222
Immobilisations incorporelles	4 372	4 142
Écarts d'acquisition	5 596	5 549
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 699 258</b>	<b>2 591 499</b>
<b>DETTES</b>		
Banques centrales	3 637	3 374
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	99 377	104 910
➤ Dépôts et opérations de pension	351 110	273 614
➤ Dettes représentées par un titre	98 017	83 763
➤ Instruments financiers dérivés	264 751	278 892
Instruments financiers dérivés de couverture	40 046	38 011
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les Établissements de crédit	89 008	95 175
➤ Dettes envers la clientèle	1 003 053	988 549
➤ Dettes représentées par un titre	201 431	191 482
➤ Dettes subordonnées	26 912	24 743
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(14 247)	(14 175)
Passifs d'impôts courants et différés	3 470	3 821
Comptes de régularisation et passifs divers	149 182	143 673
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	227 865	218 043
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	18 553	18 239
Provisions pour risques et charges	9 326	10 518
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 571 491</b>	<b>2 462 632</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital et réserves	119 111	115 809
Résultat de la période, part du Groupe	6 498	10 975
<b>TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE</b>	<b>125 609</b>	<b>126 784</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3 427)	(3 042)
<b>TOTAL PART DU GROUPE</b>	<b>122 182</b>	<b>123 742</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	<b>5 585</b>	<b>5 125</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>127 767</b>	<b>128 867</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 699 258</b>	<b>2 591 499</b>

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2024	En millions d'Euros	
	1 <sup>er</sup> semestre 2024	1 <sup>er</sup> semestre 2023
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	8 785	6 435
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	-	3 666
<b>ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT</b>	<b>10 987</b>	<b>6 895</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 511	2 999
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	(10)	(18)
Dotations nettes aux provisions	126	993
Variation des actifs/passifs relatifs aux contrats d'assurance	1 786	(2 627)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(385)	(327)
(Produits) nets des activités d'investissement	(97)	(3 634)
Produits (charges) nets des activités de financement	(440)	94
Autres mouvements	6 496	9 415
<b>DIMINUTION NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(112 930)</b>	<b>(39 819)</b>
Diminution (augmentation) nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	(5 353)	9 556
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(97 928)	(41 007)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(8 146)	(6 948)
Impôts versés	(1 503)	(1 420)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>(93 158)</b>	<b>(22 823)</b>
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	2 082	9 874
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 047)	(1 193)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 035</b>	<b>8 681</b>
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(8 349)	(5 445)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	821	1 577
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(7 528)</b>	<b>(3 868)</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE</b>	<b>(2 596)</b>	<b>(4 386)</b>
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(102 247)</b>	<b>(22 396)</b>
dont augmentation nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	-	9 909
<b>SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>282 579</b>	<b>317 698</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales	288 279	318 581
Comptes passifs de banques centrales	(3 374)	(3 054)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	8 352	11 927
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(10 770)	(12 538)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	92	163
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	-	2 619
<b>SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>180 332</b>	<b>295 302</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales	184 481	302 769
Comptes passifs de banques centrales	(3 637)	(5 805)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	11 922	11 233
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(12 218)	(13 262)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	(216)	367
<b>DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE</b>	<b>(102 247)</b>	<b>(22 396)</b>

COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2024	En millions d'Euros	
	1 <sup>er</sup> semestre 2024	1 <sup>er</sup> semestre 2023
Intérêts et produits assimilés	42 401	36 135
Intérêts et charges assimilés	(32 829)	(27 079)
Commissions (produits)	8 091	7 400
Commissions (charges)	(2 680)	(2 474)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	6 027	5 898
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	202	119
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	49	54
Produits nets des activités d'assurance	1 210	1 184
dont : ➤ Produits des activités d'assurance	4 779	4 379
➤ Charges afférentes aux contrats d'assurance	(3 683)	(3 297)
➤ Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	6 721	6 102
➤ Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	(6 607)	(6 000)
Produits des autres activités	11 022	8 949
Charges des autres activités	(8 740)	(6 791)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>24 753</b>	<b>23 395</b>
Charges générales d'exploitation	(13 946)	(14 967)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 167)	(1 113)
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>9 640</b>	<b>7 315</b>
Coût du risque	(1 392)	(1 201)
Autres charges nettes pour risque sur instruments financiers	(96)	(130)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>8 152</b>	<b>5 984</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	385	327
Gains nets sur autres actifs immobilisés	22	124
Écarts d'acquisition	226	-
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>8 785</b>	<b>6 435</b>
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(2 052)	(1 869)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>6 733</b>	<b>4 566</b>
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	2 947
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>6 733</b>	<b>7 513</b>
dont intérêts minoritaires	235	268
<b>RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE</b>	<b>6 498</b>	<b>7 245</b>
Résultat par action	5,32	5,64
Résultat dilué par action	5,32	5,64



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change